

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Raymond de Portneuf, Québec

8 juillet 2016

**Objet :** La Ville de Saint-Raymond veut sacrifier le dernier espace protégé du plus important cours d'eau de sa région pour financer un parc industriel.

Pendant que d'autres Ville comme Québec multiplient les actions pour protéger leur plan d'eau et limiter le développement, la Ville de St-Raymond s'affaire présentement à développer ses propres terres dans un endroit sensible du lac Sept-Îles afin de financer son parc industriel. Comme si ce n'était pas assez, la Ville, pour maximiser le prix de vente, inclut un quai commun pour accueillir des embarcations alors qu'elle sait très bien que la capacité de support de ce plan d'eau est déjà largement dépassé.

Cette situation totalement illogique a suscité une forte réaction de la population, comme en témoigne la pétition en ligne : [http://www.petitions24.net/lac\\_sept\\_iles](http://www.petitions24.net/lac_sept_iles) et la salle comble lors de la dernière assemblée du Conseil de ville tenue le 13 juin.

En déboisant la forêt et en y permettant le développement dans un secteur peu profond et affluent du lac, la **Ville saccage la zone la plus importante pour la protection du Lac Sept-Îles.**

La zone visée est très importante puisque c'est le dernier espace naturel d'envergure autour du lac, qui est déjà trop développé. Les terrains bordent deux milieux humides reconnus par Canards Illimités, une tourbière et un milieu peu profond de plantes aquatiques. Bien que la Ville prétende vouloir protéger la tourbière, le milieu humide d'eau peu profonde sera sacrifié. Ce dernier sera détruit en partie lorsque le quai sera construit ainsi que les autres accès au lac. Il sera soumis à une forte pression par le ruissellement provoqué par le déboisement. C'est aussi une aire de nidification importante pour différentes espèces d'oiseaux tels que, canards, huards et nouvellement arrivés les aigles pygargues à tête blanche. Cette baie peu profonde est aussi une aire de fraye pour toutes les espèces de poissons du lac, de même qu'un espace de mise bas pour les chevreuils. C'est un écosystème unique, fragile et très important pour le lac.

**Les citoyens sont en colère** car ils avaient toujours pensé que cette propriété de la Ville était entre bonnes mains et qu'elle représentait une garantie protégée pour les générations futures. Hélas, ce n'est pas le cas présentement, ce qui est tout à fait surprenant de la part d'une administration publique en 2016.

Pour une ville se décrivant comme « Une Force de la Nature » ce monnayage environnement/industrie est pour le moins contradictoire et discutable.

Pourquoi notre Ville se comporte-elle comme un promoteur immobilier?

Je vous invite à communiquer avec moi aux coordonnées suivantes :

[REDACTED]

[REDACTED]

(Voir annexes aux pages suivantes)

## Annexe 1 – En rafale

- **Entrevue radiophonique** à CKRL 89.1 : <https://youtu.be/gxJ3IOO2kX8>
- **Pétition sur le web**: [http://www.petitions24.net/lac\\_sept\\_iles](http://www.petitions24.net/lac_sept_iles)
- **Aucune consultation publique**
- **Dernier espace naturel** d'envergure autour du lac.
- **Lac déjà trop développé**, selon les experts (Watershed Monitoring).
- La Ville veut y inclure un **quai commun** pour accepter des bateaux des futurs résidents en 2<sup>e</sup> ligne. Quel mauvais exemple!
- Le terrain est situé aux abords d'une baie très sensible. **Dernier refuge pour la faune** en bordure du lac
- Il est très important de garder le plus possible de couvert forestier en bordure des lacs.
- Le terrain de la Ville est en forte pente, donc très sensible à l'érosion si développement.
- La Ville indique que l'argent récolté par ce projet sera utilisé pour l'agrandissement du parc industriel de St-Raymond.
- La santé financière de la Ville est très bonne, parmi les meilleures dans Portneuf.  
( <http://villesaintraymond.com/wp-content/uploads/2013/11/Etats-financiers-2015.pdf> )
- Le maire répète que le projet va se faire et que si les gens ne sont pas contents, ils n'ont qu'à acheter les terrains.
- Le lac Sept-Îles est déjà une manne pour la Ville : Elle ramasse beaucoup de taxes.
- La Ville a déjà 13 autres projets résidentiels en branle, dont un aussi très contesté près du lac Sergent. ( <http://villesaintraymond.com/ville/developpement-residentiel/> )
- La Ville de Saint-Raymond agit à l'inverse de la Ville de Québec et son lac St-Charles.

## Annexe 2 – Milieux humides de la Baie Vachon

Sur ce plan, on voit deux types de milieux humides aux abords du terrain de la Ville. Celui en vert est une tourbière, tandis que celui en bleu est considéré « eaux peu profondes ». Canards Illimités nous confirme qu'il pourrait aussi faire partie de la classe « étangs ».



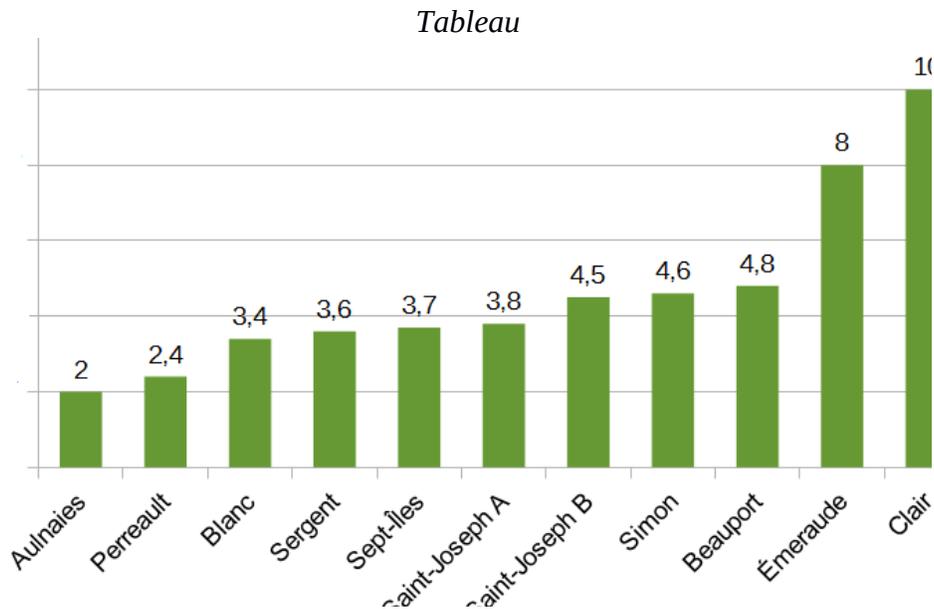
Photo de la Baie Vachon : Le développement convoité par la Ville est situé à la gauche.



## Annexe 3 - Santé du lac Sept-Îles (et des Aulnaies)

### Transparence de l'eau

La transparence estivale moyenne mesurée en 2014 au lac Sept-Îles était de 3.6m . Depuis 2008, la transparence moyenne mesurée demeure inférieure à 4m. Avant 2005, elle y était toujours supérieure. Le Tableau 1 montre les moyennes pluriannuelles de transparence pour différents lacs de la région de Portneuf, en plus du lac Saint-Joseph et du lac Beauport.<sup>1</sup>



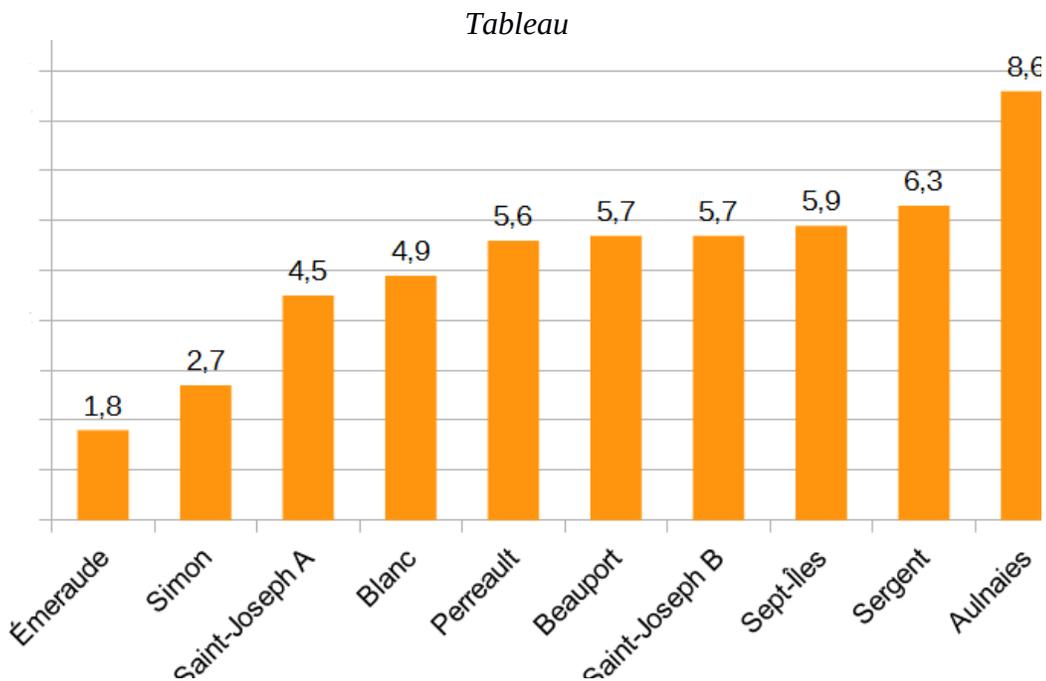
Voici quelques observations notables:

- **Diminution marquée de la transparence dans les 15 dernières années, passant sous les 4m dans les dernières années.**
- **La transparence du lac Sept-Îles est similaire à celle des lacs Blanc, Sergent et Saint-Joseph.**
- **Le lac des Aulnaies montre une très faible transparence (2m), soit la pire de tous les 10 lacs montrés au Tableau 1.**
- **Le lac Sept-Îles et le lac des Aulnaies se classent respectivement en 7<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> position sur 10 pour la transparence.**

<sup>1</sup> Notons que les moyennes, qui dépendent du nombre de mesures effectuées, sont calculés sur les résultats compris entre 2002 et 2014. Pour le lac Sept-Îles et le lac des Aulnaies, la dernière mesure date de 2007. (<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/EAU/rsvl/index.htm>)

## Phosphore

Le Tableau 2 montre la concentration estivale moyenne de phosphore total ( $\mu\text{g/l}$ ) mesurée pour différents lacs de la région<sup>2</sup>. En général, ces moyennes sont calculées sur des échantillonnages effectués entre 2002 et 2014.



Par exemple, pour le lac Sept-Îles, les échantillonnages ont été effectués de 2002 à 2007, tandis que les résultats du lac Saint-Joseph sont basés sur des échantillonnages de 2007 à 2014. Indépendamment de cette caractéristique, quelques observations émergent:

- **Le lac des Aulnaies montre la plus forte concentration en phosphore.**
- **Les taux mesurés au lac Sept-Îles sont du même ordre de grandeur que ceux mesurés au lac Sergent et au lac Saint-Joseph B, soit la partie Sud (plus peuplée) de ce dernier.**
- **Le lac Sept-Îles et le lac des Aulnaies se classent respectivement 8<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> sur 10 parmi les lacs illustrés.**

## Algues et plantes aquatiques

Les années 80 ont vu l'apparition des premières poussées importantes d'algues, soit celles des diatomées en début d'été et des algues vertes en milieu d'été.

En 2006 a eu lieu la première éclosion de cyanobactéries, avec d'autres récurrences les années subséquentes.

Dans les eaux peu profondes, les plantes aquatiques s'étendent à un rythme accéléré, comme le témoignent les images présentées dans le film [Réflexions](#)<sup>3</sup>.

2 Référence: <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/EAU/rsvl/index.htm>

3 <https://youtu.be/UWVj6dqh37A>

Ces poussées d'algues et de plantes aquatiques sont une manifestation visible du vieillissement accéléré du lac dans les dernières décennies.

## Remarques général

En général, le lac Sept-Îles obtient des résultats similaires aux autres lacs développés de la région, soient les lacs Beauport, Blancs, Saint-Joseph et Sergent. Ces trois lacs ont eux aussi fait l'actualité de par leur vieillissement, dont des éclosions de cyanobactéries récurrentes.

Comme déjà indiqué dans la diagnose de 2007, le lac vit des changements importants qui se reflètent dans divers indicateurs de vieillissement.

Un fait à noter est la croissance récente de plantes aquatiques dans le lac Sept-Îles. Celles-ci étaient beaucoup moins nombreuses autrefois. Les surplus d'apports en nutriments causés par l'activité humaine des dernières années ont donc été absorbés en partie par la croissance végétale. Tant que cette croissance n'aura pas atteint son maximum, elle pourrait contribuer à amoindrir les effets sur d'autres indicateurs, comme le taux de phosphore, la transparence et les poussées d'algues. Cependant, cet état n'est que transitoire. D'ici quelques années, l'expansion des plantes aquatiques atteindra un plafond. À ce moment, la croissance des plantes ne pourra plus compenser les nouveaux apports en nutriments. À ce moment, la qualité de l'eau pourrait se détériorer beaucoup plus rapidement qu'aujourd'hui.

### **Courte période – grands changements**

Le signe le plus alarmant est la courte période pendant laquelle se sont produits les changements. En une quarantaine d'année seulement, nous sommes passé d'un lac jeune, presque exempt de plantes aquatiques et capable de soutenir une population de touladis et de truites mouchetées sauvages, à un lac vivant des éclosions d'algues bleues. Que nous réserve les prochaines années? Un virage majeur est nécessaire dans la gestion environnementale du lac et de son bassin versant.

Pour plus d'information, contactez :

████████████████████

██